

ULTIMATUM

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE (ASSÉ)

Octobre 2004, volume 4, numéro 2

Le droit à l'éducation massacré depuis 15 ans

Gabriel Dumas, étudiant au Collège de Sherbrooke

Rouge ou bleu, le gouvernement saigne les étudiantes et les étudiants à blanc depuis presque 15 ans par de nombreuses coupures et réformes qui ont pour effet d'accroître le cercle de l'endettement étudiant.

Coups subies depuis 1990

Depuis 1994, c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, c'est plus de 2 milliards de dollars qui ont été coupés dans l'éducation avec, entre autres, la plus grosse coupure qui eut lieu au forum socio-économique de 1996 et qui se chiffrait à 700 millions de dollars. Toutes ces coupures ou presque sont attribuables au Parti québécois (PQ).

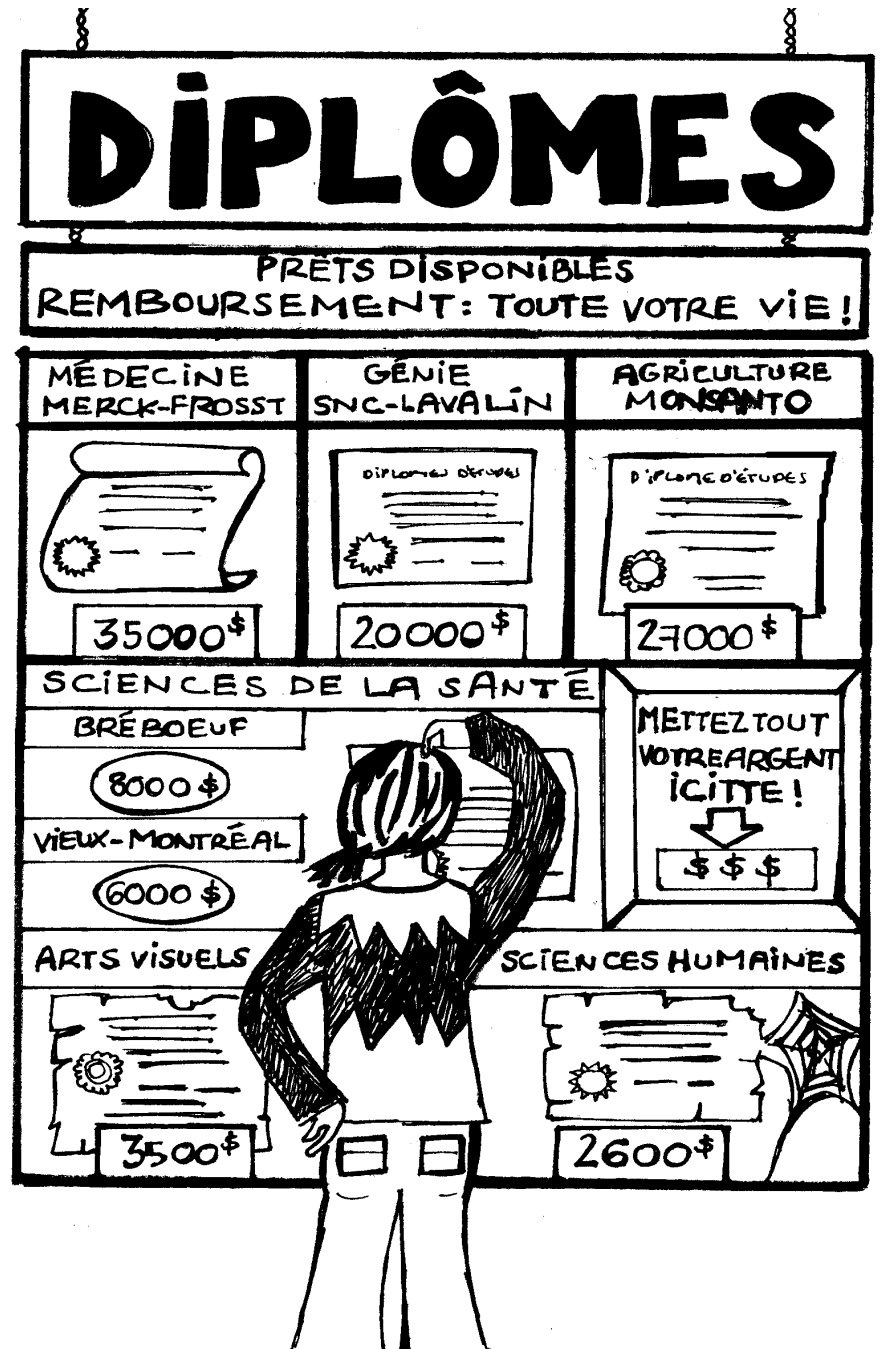
Quels sont les impacts des ces coupures outre l'endettement étudiant et la diminution de la qualité de l'éducation? Il est certain que cette série de compressions budgétaires favorise le partenariat avec l'entreprise privée. L'équation est fort simple, si le financement public diminue, les cégeps et les universités cherchent du financement ailleurs, ils le trouveront alors soit dans la publicité, soit en créant une fondation qui pourra aller chercher des investissements privés, soit en signant des contrats d'exclusivité ou encore en augmentant les frais de

scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux. C'est sans parler de la prolifération des frais champignons.

Le gouvernement nous a répéter inlassablement qu'il manque d'argent et qu'il doit donc couper dans l'éducation. Il y a sûrement plusieurs raisons pour lesquelles le gouvernement manque d'argent mais une des principales raisons est le fait qu'aujourd'hui, le montant total des impôts perçus est composé à près de 90 % de l'argent de la population générale et à 10% de l'impôt des compagnies. Dans les années 50, la proportion était plus juste, 50% du montant était composé de l'argent des compagnies et 50% de l'argent de la population.(1) Alors si le gouvernement manque d'argent, c'est qu'il a choisi et qu'il préfère faire payer le peuple propriétaires de compagnies qui s'enrichissent.

Réformes

Suite aux coupures de plus de 2 milliards de dollars en éducation dans les années 90, plusieurs réformes (aidant à la privatisation des institutions scolaires) ont eu lieu. En voici quelques-unes :



Ultimatum au gouvernement

Congrès de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

Nous, membres de l'ASSÉ réuni-e-s en Congrès, considérons que depuis la dernière décennie, le gouvernement n'a fait que creuser la tombe de notre système d'éducation public: les coupures et les réformes s'accumulent et laissent de plus en plus la place au secteur privé, sapant ainsi les fondements de notre éducation. Considérant que ces reculs, notamment la dernière réforme de l'Aide financière aux études, sont une importante entrave à l'accessibilité aux études post-secondaires, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante exige du gouvernement :

Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide financière aux études et retire la coupure de 103 millions;

Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;

Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, l'ASSÉ revendique du gouvernement:

Qu'il renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime de l'Aide financière aux études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

Dans le cas où ces revendications ne seraient pas satisfaites le 23 octobre, l'ASSÉ prendra tous les moyens nécessaires pour défendre le DROIT à l'éducation!

Une campagne de grève à envisager

L'exécutif de l'Association pour une solidarité étudiante (ASSÉ)

La dernière décennie en fut une de reculs immenses au niveau du droit à une éducation publique accessible et de qualité. Le dégel des frais de scolarité, catastrophique pour l'accessibilité, a été suivi de coupures de centaines de millions de dollars dans le budget de l'éducation post-secondaire. Se sont ajoutées à cela des mesures favorisant la privatisation et d'autres hausses des coûts par l'entremise des frais afférents.

Mais l'État n'en a pas fini avec la démolition du système d'éducation publique. Il récidive encore cette année avec une coupure de 103 millions dans le budget de l'aide financière aux études. Il laisse de plus les universités Concordia et McGill augmenter dramatiquement les frais de leurs étudiants internationaux et étudiantes internationales. Enfin, il dresse peu à peu la table à laquelle les entreprises privées se goinfrent au gré du démantèlement du réseau collégial.

Une année charnière

Cette année, on ne le répètera jamais assez, en est une charnière pour le droit à l'éducation et pour le mouvement étudiant. Tout d'abord, nous devons user de tous les moyens de mobilisation nécessaires afin d'exiger le retrait des coupures et de la réforme de l'Aide financière aux études, pour la simple et bonne raison qu'elles attaquent directement la condition économique des étudiants et des étudiantes prestataires. Déjà trop d'entre eux et elles vivent sous le seuil de la pauvreté, voire dans la misère. Et cela dans une des sociétés les plus riches du monde! Faire halte à cette attaque est déjà une raison suffisante pour une large mobilisation. Mais il y a plus encore. Si la vapeur n'est pas renversée dès cette année, il y a tout à craindre que le processus de privatisation et de sabrage de l'accessibilité à l'éducation aille en s'accélégrant grandement, et ce à court terme.

En effet, les reculs des dernières années, auxquels s'ajoutent ceux de cette année, s'inscrivent clairement dans un plan de privatisation de l'éducation post-secondaire et du système d'aide financière. Peu à peu, les conditions favorables à la privatisation complète s'installent. Après l'envahissement publicitaire des institutions, le financement privé toujours accru de la recherche, des diplômes morcelés tels que les attestations d'études secondaires (AEC), qui évacuent la formation générale et qui sont modelées selon les exigences du marché, les mesures mises en place cette année laissent craindre le pire. Par exemple, l'ensemble du montant versé aux prestataires d'aide financière est désormais administré par des institutions financières privées.

Autre exemple : la méthode de calcul du prêt versé ait été modifiée. Celui-ci varie désormais selon les frais de scolarité que doit défrayer la personne prestataire. Cette nouvelle mesure laisse craindre une libéralisation

des frais de scolarité¹ puisque le gouvernement pourrait alors clamer que les étudiants et les étudiantes auront les ressources financières nécessaires pour répondre à une éventuelle hausse des frais exigés par leur institution respective étant donné que leur prêt augmenterait de façon proportionnelle. Parallèlement, et comme par hasard, le gouvernement menace de décentraliser le réseau collégial, ce qui pourrait éventuellement permettre aux cégeps de fixer eux-mêmes

le montant des frais de scolarité qu'ils exigeraient. Ce ne sont là que quelques exemples qui ne sortent pas de l'imagination trop fertile des plus craintifs et craintives, mais bien de documents de travail d'organisations aussi influentes auprès des gouvernements que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

La suite des événements ainsi que l'arrêt du processus de privatisation et de coupures dépend en dernière analyse de la capacité du mouvement étudiant à riposter. Cette année est donc aussi charnière pour celui-ci, dans la mesure où l'on prône un syndicalisme étudiant de combat capable de défendre réellement les intérêts des étudiants et des étudiantes. Si c'est là notre objectif, nous ne pouvons espérer l'atteindre en accumulant des reculs année après année. Vient un temps où un mouvement passif devant les attaques se trouve discrédité et à partir duquel il devient de plus en plus difficile de mobiliser la population étudiante pour la défense de ses droits, alors que le besoin s'en fait de plus en plus sentir. Laisser passer de tels affronts limite aussi toujours un peu plus la capacité d'implication des militantes et des militants puisqu'ils et elles doivent travailler davantage afin de compenser telle hausse de frais ou telle baisse de bourse.

À l'opposé, arriver à s'organiser pour renverser les contre-réformes de cette année amènerait à coup sûr le mouvement étudiant en général à se revigorer, voire à se renouveler dans le sens du syndicalisme étudiant de combat! Le fait qu'un très grand nombre d'étudiants et d'étudiantes soient touchés-e-s directement par une hausse de l'endettement crée une situation extrêmement propice à une riposte. Si on ajoute à cela la grogne du milieu syndical et des mouvements sociaux, plus le fait que les libéraux essaient de redorer leur blason à l'aide de forums consultatifs bidons dénoncés par plusieurs, on constate un contexte social global qui appelle à une large mobilisation populaire à laquelle le



mouvement étudiant se doit de participer, voire de l'initier.

La grève pour faire valoir nos droits

Ainsi quoi qu'il arrive, dans le contexte où nous nous trouvons, nous devons riposter pour le droit à l'éducation, pour la consolidation de l'ASSÉ et la construction d'un mouvement étudiant digne de ce nom. Cette riposte, si elle se veut efficace, pourrait bien exiger une campagne de grève générale illimitée. L'histoire du mouvement étudiant démontre à plus d'une occasion que la grève est une tactique efficace qui permet de faire reculer le gouvernement et d'éventuellement obtenir des gains².

La grève est un outil avec lequel les étudiants et les étudiantes bloquent à la racine le fonctionnement du système dans lequel ils et elles évoluent. Cette tactique force tantôt les administrations locales, tantôt l'État, à prendre en considération les demandes de la population étudiante. Les administrations et l'État ont intérêt à ce que les cours reprennent et céderont le plus souvent, dans la mesure où les étudiantes et les étudiants sont déterminés-e-s à maintenir leurs moyens de pression assez longtemps. Notons que jamais une session n'a été annulée soit par décision d'une administration ou par celle de l'État. Cela démontre bien que les autorités locales ou gouvernementales souhaitent que les sessions se terminent et que les cours reprennent. La grève est aussi un moyen de s'organiser, de se rassembler, de débattre, d'étudier certains problèmes, bref de se donner du temps et des espaces pour partager et s'orienter, et ce, avant et pendant la grève.

À ceux et celles qui nous affirmeront que nous devons continuer d'informer avant d'agir, nous devons répondre que le travail d'information sur l'actuel démantèlement du droit à l'éducation se fait depuis des années, qu'il s'est fait depuis le début de la session,

suite à la page 7

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal sont fortement recommandées et chaudement applaudies, à condition d'en mentionner la source!

L'Ultimatum est le journal de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), il est produit par le comité journal composé de : Gabriel L'Écuyer, Julia Posca et Marie-Michèle Whitlock. Rédaction de ce numéro : Tiphany Allain, Gabriel Dumas, Julie Lachance et Marie-Michèle Whitlock. Correction : Gabriel L'Écuyer, Julia Posca et Marie-Michèle Whitlock. Impression : Payette et Simms, Distribution : faites de votre mieux. Tirage : 12000 exemplaires. Courriel : ultimatum@asse-solidarite.qc.ca. Pour les coordonnées de l'ASSÉ, voir à la page 8.

Luttes féministes au sein de l'ASSÉ

Marie-Michèle Whitlock, étudiante libre à l'UQAM

Au dernier congrès à Sherbrooke un plan d'action a été adopté et plusieurs mandats ont été défini pour intégrer la lutte féministe dans le mouvement étudiant. Mais un accent a été mis sur la tâche de faire de la mobilisation pour combler le comité femme de l'ASSÉ : *Que les membres de l'ASSÉ travaillent activement à promouvoir l'implication des femmes dans le comité femmes de l'ASSÉ, avec pour objectif de combler les 3 postes vacants d'ici la fin de la session.*

Pourquoi est-il important que l'ASSÉ prenne des positions et des plan d'action pro-féministe?

La lutte féministe doit être intégrée à toutes les luttes sociales. Les femmes sont souvent celles qui se retrouvent au bas de l'échelle sociale. Elles sont les plus endettées par le système des prêts et bourses, elles ont davantage d'emplois précaires, elles sont majoritaires sur l'aide sociale, bref la classe des femmes est la plus pauvre de notre société. Cette classe a besoin de bons services sociaux comme l'éducation, la santé et l'assurance-emploi, c'est pourquoi les mouvements sociaux doivent se faire un devoir d'intégrer une perspective féministe à leurs actions, revendications et luttes. L'ASSÉ, qui prône une solidarité avec toutes les luttes sociales, a toujours proclamé l'importance que les étudiants et étudiantes prennent position sur des sujets qui touchent d'autres sphères de la société que l'éducation. Les femmes sont aussi des étudiantes qui ont besoin que leurs droits et intérêts soient défendus. Ainsi il est important que les associations étudiantes fassent connaître les revendications féministes et fassent la promotion de la lutte contre le patriarcat.

Le comité femmes de l'ASSÉ

Le comité femmes de l'ASSÉ est élu au congrès et a plus d'importance et de pouvoir que les autres comités. Il possède un droit de proposition et d'appui dans les instances (congrès et conseil interrégional). Cette structure a été adoptée à l'ASSÉ pour que les étudiantes soient bien représentées et que les droits soient bien défendus. Le travail que le comité femmes doit accomplir est de produire, en collaboration avec le comité information, du matériel d'information, d'organiser conjointement avec les comités de mobilisation et/ou les conseils régionaux des actions mettant de l'avant les revendications féministes. Pour pouvoir être sur le comité, où trois postes sont présentement ouverts, il faut être une étudiante membre de l'ASSÉ (voir les statuts et règlements sur notre site Internet).

Comment combler les postes et comment construire un comité femmes local?

Il est certain que le comité femmes de

l'ASSÉ serait beaucoup plus facile à combler s'il y existait des comités femmes dans toutes les associations étudiantes membres. Malheureusement ce n'est pas encore le cas, car il n'y a présentement que deux membres de l'ASSÉ qui en ont un. Alors faire la promotion du comité femmes national doit passer par une mobilisation locale pour la construction de comités locaux.

Les idées originales pour attirer les gens à s'intéresser aux revendications ne manquent pas, mais les principes de base de mobilisation et d'action restent des prémisses incontournables. Pour que des femmes désirent s'impliquer dans des comités femmes, elles doivent se reconnaître dans les revendications et surtout être mobilisées. C'est en organisant des mobilisations et des actions féministes que les étudiantes s'intéresseront aux comités.

Donc il est important que les associations locales continuent à faire des activités de mobilisation et des actions pro-féministes (conférences, actions femmes aux bureaux de prêts et bourses, dénonciation de la publicité sexiste, etc.), même s'il n'existe pas encore de comité femmes, car il ne se construira pas tout seul et tout le monde doit mettre la main à la pâte, y compris les hommes!

Est-ce que tout ce travail apporte des résultats?

L'ASSÉ existe depuis 3 ans et dès sa fondation elle s'est dotée de mesures pour favoriser l'implication des femmes. On peut penser au droit de parole alternance homme-femme, à la politique de féminisation à l'écrit et à l'oral, aux caucus non-mixtes, et on peut déjà remarquer que la représentation des femmes dans les délégations augmente, que des comités femmes commencent à se construire au niveau local, que les plans d'action intègrent de plus en plus une perspective féministe. Si on compare avec les autres organisations étudiantes (FECQ-FEUQ), où aucune mesure n'est établie et où les revendications féministes sont loin d'être écoutées, l'implication des femmes est plus faible, leurs revendications et plan d'action évincent la perspective féministe et ces groupes relèguent au groupe femme tout le travail. Les résultats de ses mesures et de l'intégration de la lutte reste tout de même difficile à évaluer, car c'est un travail à très long terme, mais déjà après quelques années on peut voir des avancées positives. Il est donc important de persévérer et que les étudiantes continuent à lutter pour faire valoir leurs droits!

Impliquez vous dans le comité femmes de l'ASSÉ et dans vos comités locaux.

Voici quelques-uns des mandats qui ont été adoptés lors du dernier congrès de l'ASSÉ qui a eu lieu les 24 et 25 septembre à Sherbrooke

1. Que les associations locales soient encouragées à mettre un point « femmes » à leurs assemblées générales afin d'actualiser les revendications et préparer un plan d'action avec un suivi.
2. Que les membres de l'ASSÉ travaillent activement à promouvoir l'implication des femmes dans le comité femmes de l'ASSÉ, avec pour objectif de combler les 3 postes vacants d'ici la fin de la session.
3. Que l'ASSÉ mène une campagne contre la marchandisation du corps de la femme, entre autres par la création d'autocollants et d'affiches.
4. Que dans chaque instance de l'ASSÉ soit préparé un point « femmes » et que les associations locales soient encouragées à faire de même.
5. Qu'une page « femmes » soit créée sur le site Internet de l'ASSÉ.
6. Que l'ASSÉ invite les associations locales à mettre sur pied dès cet automne des comités organisateurs d'événements, de débats et de mobilisation sur l'actualité du féminisme à l'occasion du 8 mars 2005 et que ces comités soient invités à se coordonner.
7. Que l'exécutif de l'ASSÉ et les associations membres travaillent à élaborer, en vue du prochain congrès régulier de l'ASSÉ, une position envers le congrès masculiniste international prévu pour le printemps 2005 à l'Université du Québec à Montréal.
8. Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour envoyer un communiqué de presse en appui aux actions entourant la tenue de la manifestation pro-choix du 3 octobre à Montréal.



Politique de féminisation de l'ASSÉ

À l'écrit, les mots ayant une différence au niveau de la sonorité doivent être féminisés au long et les mots dont la sonorité ne change pas doivent être féminisés à l'aide du trait d'union (-) selon les règles de la grammaire française.

Exemple: les étudiants et étudiantes touché-e-s par cette mesure

Cette politique est appliquée parce que les femmes doivent aussi exister dans la langue française.

En réaction aux dernières coupures dans
menace de démantèlement

Journée nationale 19 NOV



À L'OCCASION
DU CONGRÈS DU PPLQ

OUI à une éducation publique

NON aux coupures sauvages

INFO:

*Pour plus d'informations,
contactez votre association
étudiante locale!*

s l'Aide financière aux études, devant la
nt du réseau collégial...

nale d'actions MEMBRE

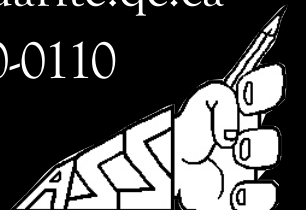


que, gratuite et de qualité !
s dans les prêts et bourses !

Association pour une solidarité syndicale étudiante

www.asse-solidarite.qc.ca

(514) 390-0110



suite de la page 1

Plans de réussite

Les plans de réussite et de diplomation sont issus du Sommet du Québec et de la Jeunesse (SQJ) de 2000 orchestré par le Parti québécois et visent à réagir aux taux de diplomation plus bas que jamais dans le réseau collégial. Le but est d'augmenter le taux de diplomation et de faire en sorte que les diplômés soient acquis dans les délais requis. Par contre, les effets sont plutôt la baisse de la qualité de l'éducation, une sélection élitiste des étudiantes et des étudiants et une logique marchande au cœur des cégeps.

Le fonctionnement est le suivant: les collèges doivent produire une analyse de leur situation particulière qui explique les entraves à leur réussite et qui détermine quelles mesures prendre pour y remédier. Les applications des plans de réussite varient donc selon l'endroit. Au Collège de Sherbrooke, il existe les contrats de réussite. Leur fonctionnement est fort simple; un ou une élève qui échoue plus de 3 de ses cours lors d'une session se voit admis ou admise sous contrat pour la session suivante. Ensuite, si elle échoue un cours à la session suivante, elle est automatiquement renvoyée. Et ceci est supposé être un incitatif à la réussite!

Contrats de performances

Les contrats de performances ont aussi été entérinés lors du SQJ. Ce sont des contrats qui obligent les universités à atteindre certaines cibles pour obtenir une part conditionnelle de leur financement. Par exemple, l'une des obligations de ces contrats est d'atteindre l'équilibre budgétaire. Pour les universités qui manquent cruellement de financement public, les effets sont dévastateurs. On assiste soit à une baisse des services, soit à une plus grande présence des entreprises privées, car on doit réduire les dépenses à tout prix.

Un élément particulièrement inquiétant de ces contrats est que tous les objectifs fixés par ceux-ci doivent être quantifiables et mesurables. Le problème est que plusieurs aspects de la qualité de la formation comme le développement de la pensée critique, la diversité offerte ou encore la qualité de la formation sont difficilement quantifiables...

Donc, on évince tout l'aspect qualitatif de l'éducation, ce qui amène à une vision qui s'approche plus à la gestion d'entreprise qu'à l'élaboration d'un service essentiel à la société. Les contrats de performances amènent aussi à une rationalisation des cours. Cela signifie concrètement la disparition de cours peu fréquentés, l'augmentation du nombre d'élèves par cours ou encore la fusion de certains cours.

Décentralisation / habilitation

Le but ultime de la décentralisation (anciennement nommée habilitation) des cégeps est leur privatisation, donc la destruction du réseau collégial. Ceci passe par le fait que la responsabilité d'émettre le diplôme d'études soit donnée aux cégeps. Pour l'instant, la décentralisation consiste à donner plus de pouvoir aux conseils d'administration de chaque cégep, ce qui amène une série de problèmes comme :

- la valeur d'un diplôme varie selon l'établissement fréquenté,
- une féroce concurrence entre les cégeps pour être reconnus comme le meilleur,
- une variation des frais de toute autre nature selon le rang national d'un cégep,
- une spécialisation des cégeps (les programmes deviennent spécifiques aux besoins des entreprises de la région)

Progression de l'endettement étudiant

Depuis le début des années 90 l'endettement étudiant n'a cessé de s'accroître jusqu'à atteindre ce que nous connaissons aujourd'hui, ce qui fait qu'à l'université et au cégep, respectivement 80 % et 20 % de la population étudiante vit sous le seuil de la pauvreté, dont 10% d'entre eux et d'entre elles dans la misère au cégep.

Un des facteurs contribuant à augmenter l'endettement étudiant fut l'explosion des

Années	Frais (\$)
1968 - 1989	581
1990 - 1991	984
1991 - 1992	1350
1993 - 1994	1630
1994 - 1998	1682
1999 - 2000	1690
2001 - 2002	1691
2002 - 2003	1851
2003 - 2004	1862

Plan d'action adopté au dernier Congrès de l'ASSÉ

-Que l'exécutif de l'ASSÉ soit mandaté pour rencontrer le ministre Pierre Reid seulement si ce dernier s'engage d'abord à abolir la réforme de l'aide financière aux études, à retirer la coupure de 103 millions et à considérer la totalité des autres revendications incluses dans l'Ultimatum, y compris la conversion des prêts et en bourses, sauf sur l'avis contraire du Congrès.

-Qu'aucune offre ne soit acceptée sans que les assemblées générales des associations membres aient été consultées. · Que l'ultimatum soit lancé le lundi suivant le Congrès (27 septembre) avant 15h pour qu'il soit entendu des ministres de l'Éducation du Canada qui se rencontreront à Orford en Estrie, par le biais d'un communiqué envoyé aux ministres et aux médias, de même qu'aux associations étudiantes et centrales syndicales du Québec.

-Que, pour les journées d'études locales, les associations étudiantes soient encouragées à faire :

- des assemblées générales spéciales sur le bilan des mobilisations et les perspectives de ces dernières pour préparer le Congrès) dans les prochaines semaines et au plus tard dans la semaine précédant le Congrès ;
- des débats sur les perspectives de grève ;
- du matériel pour les actions des 13 et 14 octobre ;
- des bed-in ;
- des actions locales pour publiciser les conclusions des formulaires de plaintes ;
- une « rebaptisation » de leur bureau d'Aide Financière local en bureau de l'Endettement Étudiant;
- etc.

-Qu'une manifestation soit organisée le 14 octobre à 12h à Saint-Augustin-de-Desmaures pour dénoncer la tenue du Forum national.

- Que le 19 novembre soit une journée d'actions nationale.

- Que le Conseil exécutif émette un communiqué dénonçant les positions de la Fédération des Cégeps concernant le démantèlement du réseau collégial.

frais à l'université qui n'avaient jamais augmenté depuis 1968 (effet des coupures de près de 2 milliards en éducation...)

Voici quelques données sur l'augmentation de l'endettement étudiant au fil des années. Un tableau provenant de Statistiques Canada (3) nous apprend que l'endettement moyen d'un étudiant ou d'une étudiante au baccalauréat était de 6400\$ en 1982, de 10260\$ en 1986, de 10800 en 1990, de 14461\$ en 1995 et de 21200\$ en 2001. Quelques autres chiffres, provenant toujours de Statistiques Canada (4) , nous donnent une vision de la gravité de la situation : en 2000 le montant moyen de la dette contractée auprès de toutes les sources au moment de l'obtention du diplôme atteignait 12 700\$ au collégial, 20 500\$ au baccalauréat, 20 300\$ à la maîtrise et 23 900\$ au doctorat. Ces chiffres ne donnent bien sûr qu'une vision partielle de ce qu'est l'endettement étudiant, mais pour plus d'informations, vous n'avez qu'à aller sur le site internet de l'ASSÉ ou au bureau de votre association étudiante locale.

Finalement , nous pouvons constater que le PQ et le PLQ se sont faits une joie de saccager l'accessibilité aux études et d'endetter la population étudiante depuis 15 ans afin de plaire au Conseil du patronat. C'est pourquoi nous croyons qu'il est plus que le temps de s'organiser afin de mettre un frein à ce massacre et d'exiger un réinvestissement massif en éducation.

1 BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, *Finances publiques, profits privés*, Éditions du Renouveau Québécois - Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1996, p.47 (de 142)

2 Ministère de l'éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 1996, édition 2000, édition 2002, édition 2003, édition 2004, chapitre sur l'aide financière aux études et les droits de scolarité

3 Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des étudiants*, 1982, 1986, 1990 et 1995 (tiré de Ross Finnie, *Les prêts aux étudiantes et étudiants au Canada : analyse empirique des emprunts et du remboursement depuis les années 80*)

Des actions à l'UQÀM

Tiphanie Allain, étudiante au baccalauréat en science politique à l'UQAM

À l'UQÀM, la résistance face aux coupures dans les prêts et bourses s'organise. Un comité de mobilisation pan-uqamien s'est créé à l'initiative de l'Association Facultaire des Sciences Humaines de l'UQÀM (AFESH). Beaucoup de matériel a été distribué pour informer la population étudiante sur les impacts des coupures de 103 millions dans le programme d'aide financière aux études.

Le comité de mobilisation a décidé de faire des activités théâtrales afin de mieux rejoindre la population étudiante. La première action a été un péage à l'entrée de l'UQAM pour marquer le fait que l'université est payante et qu'il faut maintenant, encore plus qu'avant, s'endetter si on veut obtenir un diplôme. Une mise en scène a été organisée avec des étudiants et étudiantes déguisé-e-s en policiers et policières ou en bourgeois et bourgeoises. D'autres jouaient les étudiants et étudiantes pauvres se faisant refuser l'accès à l'université. L'action a permis de distribuer beaucoup de tracts et de journaux. Le fait d'avoir une mise en scène permet de créer un meilleur contact avec les étudiantes et étudiants qui sont ainsi plus intéressé-e-s à recevoir de l'information.

La deuxième action organisée par le comité a été le baptême du bureau de l'aide financière, maintenant nommé bureau de l'endettement étudiant. Une marche funèbre a eu lieu pour l'occasion le 29 septembre sur l'heure du midi. Là encore, une mise en scène a été organisée, avec un (faux) prêtre, des chandelles funéraires et des slogans. Une centaine de personnes ont participé à l'action qui s'est déroulée dans un bel enthousiasme.

Une journée d'étude est prévue à l'UQÀM le 13 octobre. Le thème est l'offensive libérale et la réforme des prêts et bourses. Des activités de création sont prévues, ainsi qu'un panel et des ateliers où des conférenciers et conférencières viendront. La journée se terminera par une plénière suivi d'un bed-in. Cette journée thématique a pour but de mobiliser et de se préparer pour la manifestation contre le forum national du gouvernement libéral qui aura lieu à Québec. Un départ est prévu à 8h30 de l'UQÀM pour se rendre à la manifestation organisée par l'ASSÉ.

D'autres actions suivront. Entre autres, l'UQAM va se mobiliser contre le congrès du Parti libéral du Québec le 19 novembre prochain. Contre les coupures, nous devons toutes et tous riposter!

Suite de la page 2

qu'il continuera à se faire durant toute la campagne qui va suivre et qu'ils et elles devraient prestement commencer à le faire dans leur propre cégep ou université. Passer à l'action est le moyen le plus efficace pour apprendre et s'informer !

À celles et ceux qui nous diront que les gens en ont plein le dos de la grève, nous devons rappeler qu'il n'y a pas eu de grève générale depuis huit ans au Québec et ce, malgré tous les reculs qu'a connu le droit à l'éducation durant cette période. Nous devons répondre qu'avant d'affirmer que les étudiantes et les étudiants ne veulent pas de grève, nous devons permettre à leur colère de se canaliser et créer les espaces qui permettront à leur opinion sur la question de s'exprimer et de se former. Que ce faisant, nous n'avons rien à perdre mais tout à gagner!

Face au massacre, nous ne pouvons demeurer les bras croisés, simples spectateurs et spectatrices n'ayant à cœur la défense de leurs intérêts qu'en parole. Il faut réagir! Il faut s'organiser et construire un réel rapport de force devant l'État. Ainsi, dans la perspective d'une escalade des moyens de pression, nous devons dès maintenant nous donner les moyens de nous préparer à une grève générale illimitée, advenant le cas où le gouvernement Charest ne prendrait pas au sérieux nos revendications et notre ultimatum. Il ne s'agit pas de se lancer à l'aventure mais bien au contraire de faire preuve de sérieux et de résolution dans la défense de nos droits et dans la mise de l'avant de nos revendications en se donnant tous les moyens pour qu'elles trouvent satisfaction!

¹ Ce qui signifie que chaque cégep ou université serait libre de fixer le montant des frais qu'il exigerait aux étudiants et aux étudiantes le fréquentant, l'état n'imposant alors plus de gel des frais.

² On trouvera de l'information sur les sept grèves générales de l'histoire du mouvement étudiant dans la brochure *Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant Québécois* produite par l'ASSÉ.

Attaques illégales envers le syndicat étudiant du collège de Saint-Jérôme

Julie Lachance, étudiante au baccalauréat en sciences sociales à l'Université Laval

Depuis sa récente accréditation, l'Association générale des étudiants et étudiantes de Saint-Jérôme (AGES), a subi les représailles d'une administration frustrée d'avoir perdu son contrôle sur l'organisation étudiante de défense des droits. Les hostilités commencèrent le jour où l'assemblée générale vota une levée de cours contre le gouvernement Charest le 14 avril 2004, décision légitime qui ne fut pourtant pas reconnue par l'administration du collège. À partir de ce moment, le cégep de Saint-Jérôme ne porta que des coups bas inadmissibles, illégitimes et même illégaux pour nuire à la population étudiante.

Par la suite, au courant de l'été, le collège expulsa sans avertissement l'association de ses locaux, voulant la déménager dans des locaux nettement insuffisants pour le fonctionnement de cette dernière ainsi que de ses comités. Fâché-e-s de retrouver leur équipement de bureau dans les corridors, et ce sans surveillance, les étudiantes et étudiants décidèrent d'occuper leur ancien local. Après de nombreux harcèlements verbaux de la part de l'administration, les occupants et occupantes furent expulsé-e-s par une brutale intervention policière. S'en suivirent de nombreux affronts prouvant que le collège de Saint-Jérôme désirait cesser toute collaboration avec l'organisation étudiante et, par le fait même, faire obstacle à tous les projets de cette dernière.

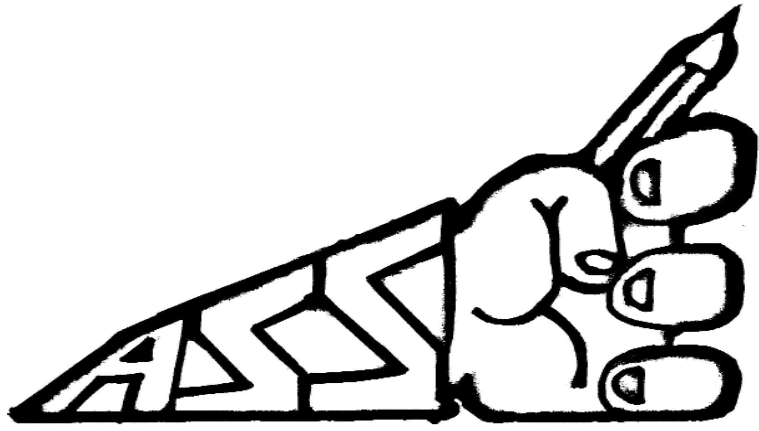
Le 1^{er} septembre 2004, le coup final fut porté : l'administration, contrevenant ainsi à la loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants, décida de geler les fonds de l'AGES. Prétextant ne pas reconnaître la légitimité du conseil d'administration étudiant dûment élu selon les règles, le cégep entreprit une campagne de diffamation et de salissage à l'égard de l'association, action nettement anti-syndicale et autoritaire.

Entretenant tous les moyens possibles pour faire reconnaître leurs droits, les étudiantes et étudiants, le 6 octobre dernier, firent une assemblée générale qui entérina les résultats d'élection et qui se positionna contre le renouvellement de l'entente entre l'AGES et le collège. Malgré le fait que l'administration, par le biais de son directeur à la vie étudiante, montra une plus grande ouverture à la suite de ces décisions, il en reste que l'organisation syndicale étudiante devra rester vigilante pour veiller à ce que les droits des étudiants et étudiantes soient respectés. Dans cette perspective, lors d'une réunion du conseil d'administration, l'AGES a pris comme décision de proposer une éventuelle affiliation à l'ASSÉ lors de la prochaine assemblée générale. De cette manière, l'AGES participerait à bâtir un rapport de force vis-à-vis le gouvernement et toutes les administrations locales, empêchant ainsi que des événements comme ces derniers se reproduisent.



Le point de vue de l'étudiant-e...

« ... le collège de Saint-Jérôme désirait cesser toute collaboration avec l'organisation étudiante et, par le fait même, faire obstacle à tous les projets de cette dernière. »



ÉVÉNEMENTS

Congrès de l'ASSÉ

24 octobre 2004
/ Montréal

Ce congrès, qui aura pour thème « bilan et perspectives de grève », sera l'occasion pour les associations étudiantes du Québec de se réunir pour débattre et construire la riposte face aux attaques du gouvernement envers le système d'éducation. Toutes les associations étudiantes sont donc invitées à y participer. Puisqu'il est essentiel de bien se préparer à cette instance, certaines associations étudiantes tiendront des assemblées générales sur le sujet durant la semaine du 19 octobre. Participez en grand nombre aux débats et consultations qui se tiennent dans votre cégep ou université, car il est temps de réagir et de s'organiser !

. Ordre du jour proposé .

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du p-v du Congrès des 25 et 26 septembre 2004
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Bilan des mobilisations
 - 3.1 Actions et assemblées générales locales
 - 3.2 Manifestation du 14 octobre 2004
- 4.0 Perspectives de grève (plénière)
- 5.0 Plan d'action
 - 5.1 Plénière
 - 5.2 Délibérante
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée

Pour informations et inscriptions, contactez-nous!

Journée nationale d'action

à l'occasion du congrès du
Parti libéral du Québec
/ 19 novembre 2004

Qu'est-ce que l'ASSÉ

“ASSÉ” est l'acronyme qui désigne l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. C'est un regroupement provincial d'associations étudiantes, tant de niveau collégial qu'universitaire, qui vise à rassembler les étudiants et les étudiantes de la province pour:

Une éducation publique et gratuite

Gratuite car pour l'ASSÉ, l'éducation est un droit et non un privilège. Dans cette perspective, l'éducation post-secondaire ne doit pas être réservée à une élite, mais être accessible à l'ensemble des individus, indépendamment de la provenance sociale, géographique ou encore du sexe, de l'orientation sexuelle ou de la couleur de la peau.

Publique, parce que c'est le rôle de l'ensemble de la société de prendre en charge l'éducation et la formation de tous et de toutes. L'école doit être un lieu pour former des citoyens et des citoyennes et ne pas être réservées strictement à la formation d'une main-d'oeuvre servile. C'est aussi la responsabilité du gouvernement de financer pleinement l'éducation, gouvernement qui fuit ses responsabilités depuis 1994 en ayant charcuté près de deux milliards de dollars dans le budget de l'éducation au Québec.

Non aux contre-réformes

Dans la foulée des réformes néolibérales qui sévissent aux quatre coins du globe, le gouvernement du Québec mène depuis 1993 une série de contre-réforme dans l'éducation post-secondaire. De la réforme Robillard aux plans Legault, l'État cherche à mettre en compétition les différentes institutions collégiales et universitaires afin de créer un marché de l'éducation. Ces transformations répondent bien entendu aux exigences des institutions capitalistes internationales telles que l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale, sans compter les accords de libre-échange et les projets d'accord (ALÉNA, ZLÉA, EU, etc.)

En pratique, ces attaques prennent la forme des contrats de performance à l'université et des plans de réussite et de diplomation au collégial. Les effets directs de ces mesures sont la rationalisation des programmes dans les universités (réduction

dans les banques de cours, abolition de programmes, augmentation du ratio prof./élèves, etc.) et l'habilitation des cégeps (destruction du réseau, émission par les institutions de diplômes, multiplication des attestations d'études collégiales, etc.). On cherche à casser le cadre général des diplômes, dans le but d'offrir des formations sur-spécialisées.

Pour un syndicalisme de lutte

Pour l'ASSÉ, les étudiantes et les étudiants sont des jeunes travailleuses et travailleurs en formation. C'est à partir de cette conception théorique que les organisations étudiantes combattives s'organisent sur des bases syndicales au Québec depuis les années soixante.

La base de l'organisation syndicale est l'assemblée générale (AG). C'est pourquoi les AG des associations étudiantes membres mandates et délèguent des camarades au Congrès de l'ASSÉ, qui est son instance suprême. En dessous du Congrès, on retrouve le Conseil interrégional, les Conseils régionaux, le Comité exécutif, le Comité femmes et les différents comités de travail. Le travail à travers les instances passe irrémédiablement par la formation, l'information, la conscientisation et la mobilisation. Tous et toutes doivent se sentir concerné-e-s.

Un autre principe de base du syndicalisme de lutte est qu'il faut se battre pour obtenir gain de cause. Il existe un antagonisme irréconciliable entre les intérêts et besoins étudiants et la volonté des administrations locales et du Ministère de l'éducation. Les revendications ne peuvent s'obtenir qu'avec la construction d'un rapport de force. La négociation sans l'obtention d'un tel rapport ne peut que mener à l'échec. Les pratiques tels le lobbying, la cogestion et la concertation mènent automatiquement vers la collaboration et l'intégration dans les appareils étatiques. Ces stratégies ont causé des torts incroyables au mouvement étudiant dans les années 1990 (dégel des frais de scolarité, déficit zéro, réforme Robillard, plan Legault, etc.).

Pour nous joindre

Association pour une solidarité syndicale
étudiante (ASSÉ)

2570 Nicolet, local 301

Montréal, Québec H1W 3L5

514-390-0110

executif@asse-solidarite.qc.ca

www.asse-solidarite.qc.ca